



Demande de certificat de non appel

Par **nawahr**, le **19/09/2014** à **13:28**

bonjour j aimerais savoir sous combien de temps on obtient le certificat de non appel par la cour d appel jugement de divorce définitif rendu le 16fevriers 2012 mention opposée sur mon acte de mariage et acte de naissance en avril 2012 demande de certificat de non appel demander et faite par mon avocat respectif le 25,août 2014 a l heure d aujourd hui aucune réponse c urgent

Par **Clairechou**, le **19/09/2014** à **21:00**

Bonjour.

J'ai moi même fait une demande de certificat de non-appel. C'était à la Cour d'appel de Lyon. Personnellement, mon certificat a mis 2 semaines à arriver. Ne pas hésiter à appeler directement le greffe, qui vous informera de l'avancée de votre demande.

Par **nawahr**, le **19/09/2014** à **21:29**

bonjour merci bcp de la réponse j FAI k appeler la cour d appel o loin chaque 2 jour pas de réponse mon avocat incapable de répondre on dirai ki il FAI le grand absent et il ma pri 50 euro de frais o final tjr pa de réponse c reçurent j ai renoncer a la célébration de mon mariage ki étai censé pour ce mois si préparation plus d 1ans invites traiteur etc ki vole en éclat congés exceptionnel par rapport a mon travail j peu m permaitre de reprendre des congés kan j veux c étai calculer etc o final l greffe aucune réponse pas d imformation l avocat c le vous dire j suis pas sur k vous l aurais j pas de garenties kel bonheur !!!!!

Par **Clairechou**, le **19/09/2014** à **21:38**

C est la Cour d'appel de quelle ville?

Non, il ne faut pas perdre espoir. Vous avez mis un an à préparer ce beau événement. Lundi dès la première heure appelez chaque dix minute jusqu'à obtenir le bureau qui s'occupe des certificats de non appel afin qu'ils vous informent. Vous avez trop en jeu pour renoncer.

Par **nawahr**, le **19/09/2014** à **21:44**

cour d'appel de Montpellier et j'ai le service qui s'occupe pour le certificat la seule chose que je me suis demandé de certificat nous gardons pas en stock les informations mais nous traitons rapidement les demandes. Votre demande a été faite par avocat par l'intermédiaire nous lui envoyons directement soit mon avocat n'a fait aucune démarche soit il a fait début de ce mois et ils essaient de m'en dormir ils se envoient la balle entre eux

Par **Clairechou**, le **19/09/2014** à **21:47**

Ok ben pour être sûr re-envoie une copie de la décision avec ta demande de certificat de non appel et une lettre déjà timbrée pour ton domicile en expliquant l'urgence de ta situation. Tu tomberas peut-être sur quelqu'un d'humain. En tous cas ne baisse pas les bras !!

Par **nawahr**, le **19/09/2014** à **21:53**

oui c'est ce que je vais faire mais PK mettent tellement de temps c'est insupportable j'ai un départ le 7 octobre j'ai peur jamais c'est sur j'ai peur de ne pas annuler cette fois si c'est trop trop trop